



U.C.S.A.-cgt

## Gel des salaires III<sup>ème</sup>

Négociations salariales 2016 à France télévisions : augmentation générale, Zéro ! Après 2014 et 2015, 2016 sera la troisième année consécutive de gel des salaires et de perte de pouvoir d'achat.

Les salariés pourront-ils se consoler avec les augmentations individuelles ? Certainement pas. La direction vient d'annoncer une nouvelle réduction des promotions et augmentations individuelles : EN 2016, POUR L'ENSEMBLE DES 8.800 PERMANENTS, IL N'Y AURA QUE 1.900 POSSIBILITES DE MESURES INDIVIDUELLES CONTRE 2.479 EN 2015, SOIT UNE BAISSSE DE PRES D'UN QUART.

Nombre de mesures individuelles

2013	2014	2015	2016
2 735	2 888	2 479	1 900 <sup>(*)</sup>

<sup>(\*)</sup> Projection

En moyenne, un PTA devra attendre 4 ans au lieu de 3 pour espérer une évolution salariale, un journaliste 6 ans contre 4 auparavant. La direction n'a même plus les moyens de financer sa politique d'individualisation des salaires, le salaire au mérite, qu'elle défendait dans l'accord collectif de 2013.

Double peine pour tous ceux qui voient les augmentations leur passer sous le nez année après année. En 2016, pas d'augmentation générale et très peu de chance de bénéficier d'une mesure individuelle. D'année en année, les pertes de pouvoir d'achat s'accumulent.

Comment en est-on arrivés là ? Si la direction se retranche derrière la faiblesse de l'inflation pour justifier le gel du point d'indice, elle ne peut ressortir les mêmes arguments pour l'enveloppe des mesures individuelles.

En fait, on découvre que le « forfait-jours » n'est pas financé. En 2016, son coût sera supérieur à celui des mesures individuelles (0,70 points de masse salariale vs 0,51). Un système de vases communicants bien connu, qui grève l'enveloppe des promotions et des augmentations.

D'ores et déjà 2017 prend des couleurs encore plus austères puisqu'il faudra, en plus, compter avec le lancement de la chaîne info qui aura, elle aussi, un impact sur la masse salariale.

Delphine Ernotte met en action sa politique de « modération salariale », telle qu'annoncée à son arrivée à la présidence de France Télévisions. Elle amplifie celle de ces prédécesseurs en faisant porter sur les salariés le coût du sous financement de la télévision publique.

La CGT a souligné l'effet destructeur d'une telle politique salariale qui désespère, décourage et fragilise mentalement nombre de salariés en quête de reconnaissance professionnelle et salariale.

La CGT a demandé une mesure d'augmentation générale à hauteur de la perte de pouvoir d'achat des dernières années. La reconduction d'une enveloppe permettant de financer, équitablement, une mesure individuelle tous les 3 ans pour les PTA et tous les 4 ans pour les journalistes, ainsi que la direction s'y était engagée lors de l'accord collectif.

Paris, le 25 mai 2016